

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES (FLSH)

HISTORIQUE

La décision de fonder la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth remonte à l'année 1976, lorsqu'un groupe d'anciens responsables de la célèbre École des lettres de Beyrouth décide de donner à cette École, qui vient de fermer ses portes, un successeur de taille et de combler ainsi le vide laissé par la fermeture d'une institution qui fut, pendant trente ans, le haut lieu de l'enseignement des grandes disciplines en sciences humaines au Liban et en Orient.

Avec six Départements au départ (lettres françaises, philosophie, histoire et géographie, psychologie et sociologie, en plus de l'Institut de lettres orientales qui devient pour deux décennies le Département de Lettres Arabes avant de retrouver son nom historique en 1996, tandis que les Départements d'histoire et de géographie se scinderont), la Faculté est inaugurée en octobre 1977.

Lui sont ensuite successivement rattachés le Centre de recherche et d'études arabes et le Centre d'études sur le monde arabe moderne (en 1977), l'École libanaise de formation sociale (en 1978) et l'Institut libanais d'éducateurs (en 1979 et qui deviendra l'un des pôles de la Faculté des sciences de l'éducation en 1999).

La raison de la constitution de cet ensemble est la nécessité de fédérer d'innombrables efforts dispersés, de réunir sous un seul toit des disciplines, des Écoles ou des Centres de recherche ayant tous un même objectif, à savoir la constitution d'un pôle d'enseignement et de recherche en sciences humaines fidèle aux grands principes de l'humanisme cher aux Jésuites et qui leur fit fonder la Faculté orientale soixante-quinze ans plus tôt. C'est d'ailleurs pour élargir encore son champ d'action conformément à cette aspiration, que sont ensuite fondés et rattachés à la Faculté, le Centre d'études des langues (en 1977), l'Institut de langues et de traduction et l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (en 1980 qui deviendra la Faculté des langues en 2012), l'Institut d'études scéniques et audiovisuelles en 1988 et enfin en 2020, ESMOD Beirut. En 1986, sont également déposés à la Faculté des lettres et des sciences humaines des fonds de la bibliothèque de l'ex-École des lettres, fonds qui se développent par ailleurs de manière autonome pour compter plus de 125 000 titres.

Depuis ces premiers temps et jusqu'à aujourd'hui, l'expansion de la Faculté n'a pas cessé. Les formations nouvelles se sont multipliées (tourisme, environnement et aménagement du territoire, relations internationales, information et communication, leadership et gestion des ressources humaines), ainsi que les laboratoires (Laboratoire de cartographie, Laboratoire de télédétection, Observatoire universitaire de la réalité socio-économique ou OURSE) et les Centres de recherche (Centre d'études Michel Henry, CERGES, etc.). En 1997, est inauguré le Théâtre Monot, dans les sous-sols de la résidence des Jésuites, où verra également le jour, en 2000, le Musée de Préhistoire libanaise. En 2000, la Faculté déménage de ses locaux de la rue Huvelin pour s'installer dans ses nouveaux murs, sur le bord de la rue de Damas où elle se dote d'une superbe bibliothèque et d'une autre salle de théâtre, le Béryte, tandis que d'année en année, de nouvelles formations et de nombreux masters voient le jour (Master en critique d'art et curatoriat, Master en événementiel, Master en psychologie clinique et pathologique : approche comportementale et cognitive, Master en leadership et gestion des ressources humaines), enrichissant considérablement l'offre de formation de l'une des Facultés les plus dynamiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

MISSION

Depuis sa fondation en 1976, notre Faculté est à l'avant-garde pour former des étudiants à la fois polyvalents et spécialistes des disciplines choisies, trilingues, possédant des compétences autant théoriques que pratiques (grâce aux stages et aux partenariats avec le monde professionnel). Amener les étudiants à développer un sens critique, des capacités d'analyse et de synthèse, des compétences en communication, faire évoluer les savoirs par la recherche et former des citoyens engagés relèvent également des missions de la FLSH.

DIRECTION

Doyen : Myrna GANNAGÉ

Chefs de Département : Stéphanie JABRE (EL) HAGE (Lettres françaises) ; Chantal MANSOUR (Psychologie) ; Nasri MESSARRA (Sociologie et Anthropologie) ; Christian TAOUTEL (Histoire-Relations internationales).

Coordinateurs de section : Pamela Emmanuelle KRAUSE (Philosophie) ; Rita ZAAROUR (Géographie).

Coordinateurs de master : Nayla MEGUERDIDJIAN TAMRAZ (Critique d'art et curatoriat) ; Nasri MESSARRA (Information et communication) ; Mona RIZKALLAH HARDANE (Leadership et gestion des ressources humaines) ; Rita ZAAROUR (Événementiel).

ADMINISTRATION

Coordinatrice administrative : Samia (EL) KHAWAND

Chargées de support académique : Thérèse (EL) KHOURY BEJJANY, Wadiha MOUAWAD IBRAHIM, Eliane RIZCALLAH, Sandy TABRI.

Appariteurs : Joseph AKIKI, Michel EL RASSI

CORPS PROFESSORAL

Professeurs

Jocelyne ADJIZIAN GERARD, Christine BABIKIAN ASSAF, Gérard BEJJANI, Carla EDDÉ, Myrna GANNAGÉ, Jad HATEM, Marie-Thérèse KHAIR EL KAREH BADAWI, Charif MAJDALANI, Chantal MANSOUR, Nayla MEGUERDIDJIAN TAMRAZ, Layla TARAZI SAHAB, Annie TOHME TABET, Ramy (EL) ZEIN.

Professeurs associés

Roula ABI HABIB KHOURY, Eliane ABI JREICH BESSON, Michel ABS, Boutros GHANEM, Viviane MATAR TOUMA, Nasri MESSARRA, Christian TAOUTEL

Maîtres de conférences

Laura Joy BOULOS, Maylis Thérèse DIJOUX, Stéphanie JABRE (EL) HAGE, Gabriel KHAIRALLAH, Pamela Emmanuelle KRAUSE, Mona RIZKALLAH HARDANE, Charbel SKAFF.

Chargés d'enseignement

Pierre-Charles GÉRARD, Nicole TAMBOURGI HATEM, Rita ZAAROUR.

Chargés de cours

Nicole ABOUOD BAKHACHE, Samer ABDO, Eliane ABI AZAR BACHOUR, Josette ABI TAMER, Marc ABOU ABDALLAH, Kawthar ABOU RICH DAMAJ, Antoine ABRASS, Huguette ABS ABOU MRAD, Pierre AKIKI, Zeina AKL, Jehane AWIT ADWAN, Joelle AYACHE, Hana AZAR HAGE CHAHINE, Marie-Louise BABOYAN AZEZIAN, Katia BACHA, Hilda BAIRAMIAN, Rami BOU KHALIL, Naji BOULOS, Carl BOU MALHAM, Zaher (EL) BOUSTANI, BUCCIANTI BARAKAT Liliane, Mona CHAHOURI CHARABATY, Maher (EL) CHARIF, Jad CHEBLI, CHECRALLAH GHANEM Isabelle, Elias CHEDID, Nivine GEAGEA, Mireille DAGHER GEORR, Leila EL DEGHAÏLI FAWAZ, Lama FAKIH, Randa FARAH, Liza FARAH ASSAF, Jessy (EL) FEGHALI, Anna Sophia GALLAGHER, Muriel GARAUD, Rima (EL) GEMAYEL ABI SALEH, Yara GERGES (EL) KHOURY, Nancy (EL) GHOUL, Bassel GHOTAIMY, Joanna HADDAD, Romy HADDAD, Maya (EL) HAGE, Rihab HAMMOUD ITANI, Georges HANNA, Josée (EL) HAYEK, Joumana (EL) HAYEK, Jihad EL HOKAYEM, Maud JABBOUR, Ali JABER, Bernard JABRE, Nathalie JURJUS, Jobel (EL) KADDOUM, Bassam KAHWAGI, Paul KATSIVELIS, Ali (EL) KAZWINI (EL) HOUSSEINI, Michelle KESERWANY, Michel KHADIGE, Ghassan KHAIRALLAH, Boulos KHALIFE, Zeinab KHATOUN (EL) ZEIN, Maya (EL) KHOURY (EL) HELOU KHALLOUF, Samar (EL) KHOURY MATAR, Wassim MAADAD, Michel MAAIKI, Frédéric MAALOUF, Anne-Marie MAILA AFEICHE, Michel MAQDISSI, Charbel MAROUN, Jihad MERHI, Marguerita MOUAWAD, Joseph MOUSSALLEM, Jessica (EL) NAJJAR AKIKI, Stéphanie NAKHLE, Bassel NASR, Fady NASSAR, Christiane NICOLAS DAABOUL, Nisrine OJEIL, Nadia OUFRIID, Jessy RAHAL, Sana RICHA CHOUCAIR, Émilie RIZK, Robert RIZK, Rayan SAADE, Yvonne SAAAYBI, Aya (EL) SAIDI, Maroun SALHANI, Elias SASSINE, Rita (EL) SEBAALY SAFAR, Rawan SINNO, Charbel (EL) SKAFF, Khaled SOUBEIH, Nay (EL) SOUEIDY, Julie TEGHO, Michel-André TOUMA, Rabih TURKIEH, Yazbeck WEHBÉ, Liliane YOUAKIM, Shawki YOUSSEF.

Enseignants invités

Ghassan BAALBAKI, Jakub KOREJBA

Enseignants appartenant à une autre Faculté de l'USJ ou ayant un autre titre à l'USJ

Salah ABOU JAOUDE s.j., Marguerite (EL) ASMAR BOU AOUN, Raymond BOU NADER, Rana HAKIM BEKDACHE, Pascal MONIN.

DIPLÔMES

011TLIC	Licence en géographie, option : aménagement touristique et culturel
011ELIC	Licence en géographie, option : environnement et aménagement du territoire
011HLIC	Licence en histoire-relations internationales
011LLIC	Licence en lettres françaises
011ILIC	Licence en philosophie
011PCLI	Licence en psychologie, option : psychologie clinique et pathologique
011PELI	Licence en psychologie, option : psychologie de l'éducation et de la formation
011PTLI	Licence en psychologie, option : psychologie du travail et de l'entreprise
011SLIC	Licence en sociologie : sociologie de l'entreprise et relations publiques
011LAMP	Master en critique d'art et curatoriat
011TCMP	Master en événementiel
011ENMG	Master en environnement et aménagement du territoire
011HIMP	Master en histoire-relations internationales
011SIMP	Master en information et communication
011MLHR	Master in Leadership and Human Resources Management
011SGMP	Master en leadership et gestion des ressources humaines
011LFRM	Master en lettres françaises
011PHIM	Master en philosophie
011PCMP	Master en psychologie clinique et pathologique
011POMP	Master en psychologie clinique et pathologique : approche comportementale et cognitive
011PEMP	Master en psychologie de l'éducation et de la formation
011LDOC	Doctorat en lettres françaises
011IDOC	Doctorat en philosophie
011PDOC	Doctorat en psychologie
011DOAT	Doctorat en sciences humaines, spécialité : géographie - aménagement touristique et culturel
011ANOC	Doctorat en sciences humaines, spécialité : anthropologie
011DOEA	Doctorat en sciences humaines, spécialité : géographie - environnement et aménagement du territoire
011HDOC	Doctorat en sciences humaines, spécialité : histoire-relations internationales
011DOCI	Doctorat en sciences humaines, spécialité : information et communication
011DOCL	Doctorat en sciences humaines, spécialité : leadership et gestion des ressources humaines
011SDOC	Doctorat en sciences humaines, spécialité : sociologie
011CDOC	Doctorat en sciences humaines, spécialité : critique d'art et curatoriat

DÉBOUCHÉS

Lettres françaises

- Journalisme, attachés de presse
- Critiques littéraires
- Concepteurs de manuels scolaires
- Copywriting et correcteurs
- Écriture numérique

- 
- Métiers de l'enseignement
 - Métiers de l'édition et du livre.

Histoire-Relations internationales

- Organisations internationales et humanitaires, ONG
- Gouvernement, ministères
- Médias et métiers de la communication
- Consulting et entreprises
- Métiers de l'enseignement
- Recherche et think tanks
- Métiers de l'édition.

Philosophie

- Diplomatie
- Organisations internationales
- Métiers de l'enseignement
- Journalisme
- Métiers de la culture
- Journalisme, attachés de presse
- Think Tanks, NGOS
- Organismes de recherche
- Comité d'éthique des hôpitaux.

Environnement et Aménagement du territoire

- Consulting dans un bureau d'études en environnement
- Consulting dans les bureaux d'études en aménagement et urbanisme
- Organisations internationales
- Administration publique
- Éco-conseillers auprès des municipalités
- Cartographes
- Responsables GIS (Système d'information géographique)
- Experts en analyse d'images (télédétection et photo- interprétation)
- Enseignement et recherche.

Aménagement touristique et culturel

- Métiers du tourisme, guide
- Agences de voyage, tour opérateur
- Organisations internationales
- Administration publique
- Conseillers auprès des municipalités
- Métiers de l'enseignement
- Concepteurs de produits touristiques.

Sociologie de l'entreprise et Relations publiques

- Agences de relations publiques
- Recherche-action auprès des ONG
- Recherche et enseignement universitaires
- Responsabilité sociale des entreprises
- Actions de développement communautaire
- Conseil en relations de travail.

Psychologie

- Services de psychiatrie et médecine générale dans les hôpitaux et les ONG
 - Pratique libérale
 - Crèches et garderies, écoles
- 

- Institutions spécialisées
- Grandes entreprises et cabinets de conseil
- Centres d'orientation professionnelle
- Structures de formation professionnelle.

Master en leadership et Gestion des ressources humaines

- Gestion des ressources humaines dans les entreprises et les ONG
- Consulting en leadership et gestion des ressources humaines
- Recherche et enseignement universitaires
- Recrutement local et international
- Formation continue dans les entreprises et les ONG.

Master en information et communication

- Métiers de la communication
- Consulting en communication
- Journalisme
- Recherche et enseignement universitaires.

Critique d'art et curatoriat

- Commissaire d'exposition ou «Curator»
- Directeur de musée, de galerie, de centre d'art ou de centre culturel
- Manager culturel ou artistique
- Conservateur de collections et d'archives.
- Muséographe
- Critique d'art
- Consultant auprès d'institutions culturelles
- Médiateur culturel.

Événementiel

- Chargé de la conception d'événements
- Chargé de l'organisation d'événements (festivals, concerts, expositions, réceptions, colloques, salons, foires, etc.)
- Chargé de développement culturel (municipalités, fondations, associations, etc.)
- Responsable administrateur culturel (entreprises, hôpitaux, etc.)
- Responsable du mécénat d'une entreprise
- Chargé de communication événementielle dans les entreprises.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Licence 107 \$ (Fresh) et 2 564 000 LL

Master 107 \$ (Fresh) et 2 564 000 LL

Doctorat 65 \$ (Fresh) et 1 555 000 LL

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 6 : *Langues*

a. Langues d'enseignement

Les deux langues d'enseignement sont le français et l'arabe. Certaines UE ou certains programmes d'études sont dispensés en anglais.

b. Conditions d'une suffisante maîtrise de la langue française

Préalablement à toute inscription au premier cycle, le candidat doit avoir été classé en catégorie « A » au test d'aptitude en langue française.

Cependant, le candidat classé en catégorie « B » à ce test est autorisé à prendre une inscription provisoire dans certaines institutions. Dès son inscription, et durant la première année de son parcours, il suit des cours obligatoires de mise à niveau en langue française qui remplacent une UE optionnelle ouverte de trois crédits.



Ces UE sont assurées par la Faculté des langues de l'USJ en trois sessions successives au premier semestre, au deuxième semestre ainsi qu'au trimestre d'été.

Un test de niveau « A » est organisé à la fin de chaque session. L'étudiant qui réussit à ce test valide les trois crédits ; son inscription devient alors définitive et il peut poursuivre ses études. L'étudiant n'ayant pas réussi à la première session peut s'inscrire à la deuxième session ; en cas d'échec à cette dernière, il peut s'inscrire à la session d'été. L'étudiant qui ne réussit pas à ce test, à la suite des trois sessions, ne pourra plus renouveler son inscription. Les institutions peuvent, dans leurs « Dispositions propres » du Règlement intérieur des études, étendre l'exigence du niveau « A » à toute première inscription aux cycles supérieurs.

Dispositions propres à la FLSH :

Les étudiants des Départements de lettres françaises et de psychologie sont tenus de passer un deuxième test d'évaluation de leur niveau de langue française en vue d'un tutorat linguistique au besoin.

c. Conditions d'une suffisante maîtrise de la langue arabe

Dans un programme de licence, l'étudiant doit valider au moins quatre crédits correspondant à des UE en langue arabe.

Dans un programme de master, l'étudiant doit valider au moins deux crédits correspondant à des UE en langue arabe.

Des dispenses de langue arabe peuvent être accordées par la Commission des équivalences de l'USJ.

d. Conditions d'une suffisante maîtrise de la langue anglaise

Afin d'obtenir son diplôme de premier cycle, l'étudiant classé en catégorie « A » suite au *Placement Test* d'anglais ou étant passé des catégories « E », « D », « C » ou « B » en catégorie « A » doit réussir l'UE du niveau correspondant (niveau « A »), d'une part, et se soumettre au *Proficiency Test* de *Saint Louis University*, d'autre part.

Article 46 : Élection des délégués académiques

a. L'élection a lieu par année d'études dans chaque programme. Les délégués et leurs suppléants sont élus au début de chaque année universitaire, en nombre fixé dans les « Dispositions propres » du Règlement intérieur des études de chaque institution.

Dispositions propres à la FLSH :

Dans les Départements dont les effectifs sont peu nombreux, on procèdera à l'élection d'un délégué et d'un suppléant par cycle ou par option.

b. L'élection se déroule sous le contrôle d'un bureau électoral formé de trois membres : un représentant de l'institution, qui le préside, et deux étudiants (le plus âgé et le plus jeune des étudiants non candidats).

c. Les modalités de l'élection sont fixées par un texte spécial adopté par le Conseil de l'Université.

